



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°30 – janvier 2018

*Le plurilinguisme en contextes asiatiques :
dynamiques et articulations*

**Numéro dirigé par Fabienne Leconte,
Vasumathi Badrinathan et Gilles Forlot**

- Fabienne Leconte, Vasumathi Badrinathan, Gilles Forlot : *Introduction.*
Théry Béord : *Langues et territoire dans l'archipel des Philippines.*
Gilles Forlot : *Pratiques linguistiques et « multilinguisme pragmatique » : 50 ans de glottopolitique à Singapour.*
Patricia Nora Riget, Elsa Chou et Jean Sévery : *Politiques linguistiques et éducatives en Malaisie : idéologies et pratiques.*
Vasumathi Badrinathan et Fabienne Leconte : *Plurilinguisme indien et représentations des enseignants de FLE.*
Rama Kant Agnihotri : *Entretien.*
Samanthi Jayawardena : *Les emprunts anglais chez les Cinghalais au Sri Lanka.*
Thi Thanh Thuy Dang : *Hanoi : un espace plurilingue ?*
Louis-Jean Calvet, Luwei Xing et Lihua Zheng : *Trente ans de plurilinguisme cantonais. Une étude longitudinale.*
Yufei Guo : *Gouvernement, école et famille. Articulation entre perspective macro et micro-sociolinguistique dans la politique linguistique chinoise.*
Béatrice Bouvier Laffitte : *Internationalisation du putonghua et ouverture des répertoires à la diversité des langues étrangères en Chine.*
Qingyuan Nie-Bareille : *Le développement du chinois en France : quelques logiques contextuelles.*
Pierre Martinez : *Quel sens donner aux études sur le plurilinguisme en Asie ?*

Compte-rendu

- Claire Lesacher : *Genre et sciences du langage : enjeux et perspectives* de Maud Vadot, Françoise Roce et Chahrazed Dahou, Presses universitaires de la Méditerranée, 2017.

<http://glottopol.univ-rouen.fr>

GOUVERNEMENT, ÉCOLE ET FAMILLE. ARTICULATION ENTRE PERSPECTIVE MACRO ET MICRO-SOCIOLINGUISTIQUE DANS LA POLITIQUE LINGUISTIQUE CHINOISE

Yufei GUO

Université Sun Yat-sen, Guangdong, Chine

Introduction

La Chine est un pays multilingue avec des centaines de parlers sur son territoire. Les langues des groupes ethniques minoritaires mises à part, il existe sept ou huit variétés linguistiques au sein du groupe majoritaire (Ramsey, 1987 ; Chen, 1999) : le mandarin (comprenant le mandarin du nord, de l'est et de sud-est), le wu, le xiang, le gan, le min, le hakka et le cantonais. Au sein de chaque variété, il existe de nombreuses sous-variétés. Depuis les années 1950 jusqu'à nos jours, le mandarin a été promu systématiquement dans toute la Chine en tant que *langue commune* (普通话). Alors que les langues des groupes ethniques minoritaires jouissent d'un statut juridiquement égal à celui du mandarin et de politiques de protection, le statut des variétés et des sous-variétés linguistiques du groupe ethnique majoritaire, vaguement appelées « dialectes » (方言) selon la convention, n'est pas reconnu par la loi. Face à l'influence de la promotion du mandarin, de la mondialisation et de l'urbanisation, l'usage et la transmission des dialectes sont en pleine régression dans les grandes villes chinoises d'aujourd'hui. Pourtant, le statut des dialectes reste un sujet écarté dans la politique linguistique chinoise.

En 2010, un évènement sous le nom du « mouvement pour la défense du cantonais » a brisé le silence sur la question des « dialectes ». Cet évènement a été généré par une polémique sur l'usage du cantonais dans les médias audiovisuels. En Chine, il existe de nombreuses restrictions sur l'usage de dialectes dans les médias. Mais le cantonais est une exception : à Guangzhou, la plupart des chaînes télévisées et des radios utilisent le cantonais comme langue principale dans l'émission des programmes télévisés. Pourtant, cette « légitimité » prétendue a été remise en cause en 2010 par deux actions gouvernementales : un sondage publié en ligne par la Conférence consultative politique du peuple chinois de Guangzhou (CCPPCDG) en juin 2010, puis un projet de résolution déposé par le vice-président de la CCPPCDG à la mairie, tous les deux suggérant une éventuelle réduction des émissions en cantonais au profit de celle en mandarin. Ces actions gouvernementales ont suscité une vive émotion parmi la population cantonnaise de différents milieux socioculturels.

Des reportages ou des commentaires fusaient dans les journaux locaux, montrant une désapprobation unanime contre l'éventuelle réduction du cantonais dans les médias audiovisuels. Progressivement, le champ de bataille s'élargit : Le 9 juillet 2010, un article journalistique¹ dénonçait la discrimination linguistique dans une école primaire située en centre-ville. Selon le reportage, une petite fille d'origine cantonaise ne savait pas parler cantonais, ce qui entraînait des malentendus dans la communication avec sa grand-mère qui ne comprend pas bien le mandarin. Le père de la petite fille a confié au journaliste que l'école de sa fille interdisait l'utilisation du cantonais dans la vie quotidienne, et que si l'enfant était surpris à prononcer plus de 10 phrases en cantonais, il/elle était privé de toute possibilité d'être sélectionné parmi les leaders de la classe, et serait même réprimandé devant tous les enseignants et les élèves lors de la réunion d'école. Ce reportage journalistique a eu pour effet de jeter de l'huile sur le feu : désormais, la polémique ne porte plus uniquement sur la réduction du cantonais dans les médias mais sur la régression de la langue dans l'ensemble de la société cantonaise. Sur *Weibo* – un réseau social dont la fonction ressemble à celle de *Tweeter* –, on appelle à des manifestations dans la rue.

La première manifestation a eu lieu à Guangzhou le 25 juillet 2010. Environ 2000 personnes se sont rassemblées à une station de métro située au centre-ville pour revendiquer la « défense du cantonais » contre la tendance dite hégémonique du mandarin. La deuxième manifestation a eu lieu cinq jours plus tard. Cette fois-ci, elle est organisée simultanément à Guangzhou et à Hong Kong. Ces manifestations sont largement médiatisées à Hong Kong, elles sont aussi couvertes par des médias étrangers connus². Face à la tension publique, le gouvernement du Guangdong a dû déclarer que la conjoncture sur la suppression du cantonais dans les médias n'était qu'une rumeur.

Aujourd'hui, sept années se sont passées depuis les manifestations de 2010, mais la tension linguistique entre le mandarin et le cantonais persiste dans la société cantonaise. À partir de ce débat autour du cantonais, on se pose ainsi les questions suivantes : comment la politique linguistique est-elle mise en œuvre aujourd'hui aux échelles macro, méso et micro à Guangzhou, une ville où l'usage du cantonais a prédominé jusqu'au début des années 1990 ? Concrètement, quelle est la position du gouvernement sur la question des « dialectes » ? Comment la politique linguistique du gouvernement est appréhendée et mise en œuvre par les différents acteurs sociaux ? Nous appuyant sur le débat autour du cantonais, nous essayons de comprendre la synergie entre les pratiques, les aménagements et les idéologies linguistiques, ainsi que l'articulation des perspectives macro et microsociales dans la politique linguistique chinoise.

Dans le cadre de notre étude, la politique linguistique est définie comme « l'ensemble des orientations, implicites ou explicites, prises par une autorité politique, ou par d'autres acteurs sociaux, ayant pour but ou pour effet de régir l'usage des langues au sein d'un espace social donné » (Loubier, 2002 : 4). Nous nous appuyons sur la théorie de Bernard Spolsky (2014), qui considère la politique linguistique comme un système composé de trois parties à la fois indépendantes et interconnectées : pratique, idéologie et aménagement. La pratique linguistique désigne les choix linguistiques dans différentes situations de communication d'une communauté linguistique donnée. C'est ce qui se passe dans la réalité, la politique

¹ « L'École Zhixinnan "exige" que les écoliers parlent mandarin, quel que ce soit dans les cours ou après le cours 越秀区执信南路小学“要求”学生不管是上课还是课余时间，都要讲普通话 » (2010 : 7-9). *Yangcheng evening news*, p. A17.

² Voir par exemple « Cantonese in China protest over language loss fears », *Reuters*, 26/07/2010, disponible sur <http://in.reuters.com/article/idINIndia-50392420100726>; « Protesters gather in Guangzhou to protect Cantonese language », *The Guardian*, disponible sur <https://www.theguardian.com/world/2010/jul/25/protesters-guangzhou-protect-cantonese>; « Move to Limit Cantonese on Chinese TV Is Assailed », *The New York Times*, 26/07/2010, disponible sur <http://www.nytimes.com/2010/07/27/world/asia/27cantonese.html>

linguistique *in vivo*. L'aménagement linguistique signifie l'intervention délibérée effectuée par les instances politiques, les institutions sociales ou les individus qui possèdent ou qui croient posséder le pouvoir d'influer sur les pratiques linguistiques des autres. C'est la politique linguistique *in vitro*. L'idéologie linguistique renvoie au système de croyances ou de représentations sur les langues. C'est ce qui explique la logique qui sous-tend la pratique et l'aménagement des langues. Selon la théorie de Spolsky, une recherche en politique linguistique devrait étudier ces trois éléments (pratique, aménagement et idéologie linguistique) et leur interaction dans différents domaines sociolinguistiques (appelés aussi domaines de comportement langagier). La notion de domaine sociolinguistique, développée par Fishman (1964) comme un concept nécessaire à l'analyse des choix de langues, renvoie à une abstraction des composantes sociales présentes dans les différentes situations de communication définissables par trois dimensions significatives : les relations-rôles, les lieux et les moments de communication. Dans cette étude, nous avons choisi trois domaines situés dans un continuum de macro à microsocial de la politique linguistique :

1. Domaine gouvernemental : nous avons étudié et comparé les textes normatifs sur la politique linguistique officielle depuis l'établissement de la République populaire de la Chine en 1949.
2. Domaine scolaire : afin de comprendre la réalité linguistique dans l'école ciblée dans le débat médiatique durant l'été 2010, nous avons procédé à des entretiens auprès des enseignants et des élèves de cette école.
3. Domaine familial : nous avons recours aux questionnaires et aux entretiens auprès des élèves de cette école et de leurs parents, ayant pour objet principal de comprendre la situation de la transmission linguistique intergénérationnelle du cantonais.

La politique linguistique du gouvernement

Depuis les années 1950 jusqu'à aujourd'hui, la promotion du mandarin a toujours été la priorité dans la politique linguistique de l'État chinois. Une centaine de lois, de régulations et de circulaires, publiées entre 1987 et 2005, définissent le statut du mandarin, obligent ou encouragent son usage dans le domaine public³. La Constitution de 1982 stipule que « l'État promeut l'usage du mandarin à l'échelle nationale » (article 19), fournissant la base législative pour la promotion de cette langue comme seule langue officielle de facto. La Loi sur la langue et l'écriture communes nationales (2001) – la seule loi linguistique chinoise – précise davantage le statut et l'usage du mandarin dans différents domaines sociaux. Il y est stipulé que l'utilisation du mandarin est obligatoire dans l'administration publique (article 9), dans l'enseignement (article 10) et dans les médias (article 12).

Selon la Constitution, un statut juridiquement égal au mandarin est accordé à la centaine de langues des groupes minoritaires (article 4). La loi sur l'autonomie des régions ethniques (1984) garantit aussi le droit de chaque groupe ethnique minoritaire d'utiliser sa langue maternelle dans l'éducation (article 37), dans l'administration (article 21), dans le domaine judiciaire (article 47) et dans les médias (articles 37 et 38).

Pour les autres langues du groupe majoritaire, traditionnellement appelées « dialectes », leur statut n'est pas précisé par la loi ; il n'y a pas non plus de textes législatifs garantissant des droits linguistiques aux locuteurs ou aux communautés linguistiques. En effet, il existe de

³ Voir « Inventaire des règlements et des lois concernant la politique linguistique chinoise », sur le site du Comité linguistique national : www.china-language.gov.

nombreuses sanctions sur l'usage de dialectes dans les médias⁴. Dans le domaine de l'éducation, cependant, l'exclusion se présente sous une forme implicite et déguisée.

Depuis les années 1990, la valorisation du mandarin comme « langue d'école⁵ » est toujours au cœur de la politique linguistique éducative. Les limites de cette promotion du mandarin ne sont cependant jamais clarifiées. La plupart des documents ne contiennent pas d'explication au sujet de la notion de « langue d'école ». Dans quelques rares documents qui l'ont mentionnée, les définitions sont variables : si, dans les années 1990, la langue d'école est définie comme la langue de communication à tout moment au sein de l'école⁶, dans un document normatif en date de 2000⁷, elle est redéfinie comme « la langue utilisée par les enseignants et les élèves dans l'enseignement, les conférences, les activités de propagation et toutes sortes d'activités scolaires ».

La campagne de sélection des écoles « pilotes linguistiques » (ministère de l'Éducation et comité national de linguistique, 2004) a pour principal objectif d'encourager l'usage du mandarin comme langue d'école. Mais la définition de ce terme est encore une fois absente du document directif du gouvernement central. Ce manque de précision laisse une grande marge d'interprétation aux différentes autorités locales, puisque la méthode d'application est à fixer par les gouvernements provinciaux. Par exemple, le règlement du Zhejiang (Bureau d'éducation de la province du Zhejiang, 2009) et celle du Hunan (Bureau d'éducation de la province du Hunan, 2013) préconisent un usage du mandarin en tout temps par les élèves et les enseignants, que ce soit à l'école, dans la famille ou dans les lieux publics. Une telle stipulation n'est pas trouvée dans le règlement de la province du Guangdong (Bureau de l'éducation de la province du Guangdong, 2007). Cependant, dans le cas où un enseignant n'aurait pas réussi le test sur le niveau du mandarin⁸ ou ne parlerait pas mandarin en classe, l'école où il travaille sera exclue de la sélection.

Un autre aspect contesté de la politique linguistique éducative consiste en la promotion du mandarin comme langue de l'éducation morale et patriotique des élèves et comme la langue qui permet d'avancer dans la carrière d'enseignant (ministère de l'Éducation et comité national de linguistique, 2004). On demande aux écoles d'intégrer la promotion du mandarin dans la gestion courante de l'établissement, de faire en sorte qu'elle s'infilte dans l'éducation

⁴ Voir les régulations publiées par l'Administration nationale de la radio diffusion, du cinéma et de la télévision (国家广播电影电视总局) pendant 1987 et 2014.

⁵ Terme original en chinois : 校园语言.

⁶ L'expression « langue scolaire » est apparue pour la première fois dans la « Notification sur la promotion du mandarin dans les écoles primaires » (« 关于小学普及普通话的通知 ») publiée par le comité de l'éducation nationale et le comité national de linguistique en 1992, où il est stipulé que la promotion du mandarin dans les écoles doit comprendre deux étapes : premièrement, les élèves et les enseignants doivent utiliser le mandarin pendant les cours et les activités collectives ; puis, ils devront progressivement l'utiliser à tout moment au sein de l'école. (texte original : « 学校普及普通话可分两个阶段, 第一阶段做到师生按要求掌握普通话, 在教学和集体活动中使用普通话; 第二阶段做到在校园内使用普通话 »). En 1993, la « Notification sur la promotion du mandarin dans les écoles secondaires » (« 关于普通中学普及普通话的通知 ») publiée par les mêmes comités donne une définition similaire : la langue d'école signifie « la langue de communication entre les enseignants et les élèves et entre les élèves au sein de l'école » (texte original : « 使普通话成为校园语言, 即在校内, 干部教师同学生之间, 学生同学生之间的交谈使用普通话 »).

⁷ Comité de l'éducation nationale et comité national de linguistique, « Notification sur le renforcement de la promotion du mandarin et l'écriture standard dans les écoles » (« 关于进一步加强学校普及普通话和用字规范化工作的通知 »), 2000.

⁸ Comité de l'éducation nationale et comité national de linguistique et département de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision (1994), « Décision sur l'établissement du système d'évaluation du niveau du mandarin » (« 关于开展普通话水平测试工作的决定 »), 2000.

éthique et intellectuelle des élèves⁹ (ministère de l'Éducation et comité national de linguistique, 2000 ; 2004). Selon le Règlement des comportements des écoliers (ministère de l'Éducation, 2004), les enfants à l'école primaire doivent « être polis avec les autres et dans leur langage, parler mandarin et savoir utiliser les mots de politesse¹⁰ » (article 5). Selon le Règlement des comportements des collégiens et des lycéens (ministère de l'Éducation, 2004), on demande aux enfants « d'utiliser une langue polie, d'être gentil avec les gens et de parler mandarin¹¹ » (article 11). Le fait que « parler mandarin » soit associé à « la politesse » ou à « la gentillesse » véhicule une image négative des autres langues en les présentant comme non civilisées. Depuis 1998, la troisième semaine de septembre est « la semaine de la propagation du mandarin¹² ». Instituée par le gouvernement, c'est une campagne qui appelle à la participation de toute la société, notamment dans les domaines éducatifs et médiatiques, et durant laquelle l'inspection sur la promotion du mandarin est renforcée. Chaque année, un nouveau slogan l'accompagne, autour duquel une série d'activités sont organisées à l'échelle nationale et locale. Certains slogans imposent le lien entre le mandarin, le nationalisme et le patriotisme, par exemple : « utiliser la langue et l'écriture standard, c'est promouvoir et développer la culture traditionnelle chinoise¹³ » (slogan proposé en 2010) ; « promouvoir le mandarin, c'est réaliser le rêve chinois¹⁴ » (slogan proposé en 2013).

Politique linguistique à l'école et dans la famille

Il est important de noter que dans cet article, le terme « politique linguistique » possède la même signification que le terme « glottopolitique » défini par L. Guespin et J-B. Marcellesi en 1986. En d'autres termes, il englobe non seulement les interventions du gouvernement sur le statut ou sur le corpus des langues, mais aussi « les actes minuscules et familiaux » (Guespin & Marcellesi, 1986 : 15) de la vie quotidienne des individus.

Après avoir examiné les actes gouvernementaux sur le statut et l'usage des dialectes, nous nous posons ensuite les questions suivantes : Comment la politique linguistique du gouvernement est-elle appréhendée par les différents acteurs sociaux ? Quels sont les choix et les représentations linguistiques des gens dans la vie quotidienne ? Nous avons effectué une enquête de terrain dans l'école en question en 2013 et 2014, visant trois publics : élèves, enseignants et parents.

La partie quantitative de l'enquête a été conduite sous forme de questionnaire destiné aux enfants et aux adultes. Les deux versions comprennent des questions à choix unique ou multiple ainsi que des questions ouvertes. Chaque version est composée de questions sur les informations de base (lieu de naissance, âge, langue acquise comme L1, etc.), sur les pratiques langagières dans différentes situations (langue parlée en famille, à l'école, au travail, etc.) et sur les représentations sur le cantonais et sur le mandarin (sentiment affectif, valeur

⁹ Texte original : « 把普及普通话和语言文字规范化的要求纳入培养目标, 纳入管理常规, 纳入基本功训练, 渗透到德智体美和社会实践等各项教育教学活动中 ».

¹⁰ Nous traduisons. Voir le Règlement des comportements des écoliers, article 5, ministère de l'Éducation, 2004 : « 待人礼貌, 说话文明, 讲普通话, 会用礼貌用语 ».

¹¹ Nous traduisons. Texte original : « 使用礼貌用语, 讲话注意场合, 态度友善 要讲普通话 ».

¹² Département de la propagande du comité central du Parti communiste chinois et comité de l'éducation nationale et département de la radiodiffusion, du cinéma et de la télévision et comité national de linguistique, « Notification sur le lancement de la semaine de la propagande sur la promotion du mandarin » (« 关于开展全国推广普通话宣传周活动的通知 »), 1998.

¹³ Nous traduisons. Texte original : « 规范使用国家通用语言文字, 弘扬中华优秀传统文化传统 ».

¹⁴ Nous traduisons. Texte original : « 推广普通话, 共筑中国梦 ».

pragmatique, volonté de transmission, préférence langagière, valeurs associées etc.). Les questionnaires pour les enfants ont été remplis par les élèves à la fin de leurs cours et récupérés sur place. Les questionnaires destinés aux adultes ont été emportés par les élèves à domicile et remplis par leurs parents. Ils ont été récupérés le lendemain. Au total, 120 questionnaires enfants et 103 questionnaires parents sont considérés comme validés.

La partie qualitative est réalisée sous formes d'entretiens individuels semi-directifs auprès de 6 élèves, 6 parents et 2 enseignants. Les enfants ont été trouvés sur la base du sondage : dans le questionnaire, nous avons demandé aux questionnés s'ils acceptaient de participer à des entretiens en face en face. Certains élèves ont donné une réponse positive et laissé leurs coordonnées pour les contacts futurs. À travers ces enfants, nous avons aussi contacté leurs parents pour un entretien. Finalement, 6 élèves et leurs parents (soit le père, soit la mère) ont participé à ces entretiens, dans lesquels nous essayons d'approfondir nos connaissances sur leurs profils linguistiques et les raisons de leurs choix linguistiques dans différentes situations de communication. À travers le réseau personnel, nous sommes parvenue à trouver deux enseignants pour un entretien, pendant lequel nous leur demandons leur propre profil linguistique et leur posons des questions sur l'aménagement linguistique dans l'école et leur lieu de travail. Tous les entretiens ont été enregistrés. Dans les conditions habituelles de ces entretiens, il suffit en général d'évoquer le thème de la langue locale pour que les personnes présentes abordent peu à peu une grande partie des points recherchés. Une question ciblée permet souvent de passer à un nouveau thème assez naturellement. Voici les thèmes principaux qui ont été abordés :

- Histoire linguistique des personnes interrogées ;
- L'usage des langues au domicile et à l'école ;
- Représentation linguistique (ce qu'ils pensent du cantonais, du mandarin et d'autres dialectes).
- Ce qu'ils considèrent comme règle de jeu dans l'usage de langues à l'école.

Parler en dialectes après les cours : découragé, interdit ou toléré ?

Mme Xia est enseignante en lettres chinoises pour les enfants de 1^e année et de 3^e année (de 6 ans à 8 ans). Elle enseigne dans cette école depuis 22 ans. L'entretien a eu lieu dans un café. Originnaire de Nanjing, Mme Xia est venue s'installer à Guangzhou il y a 25 ans, et parle aujourd'hui couramment le cantonais. Au début de l'entretien, elle me raconte comment elle est arrivée à maîtriser et à adorer le cantonais qui n'est pas sa langue maternelle. Les extraits ci-dessous sont traduits du mandarin.

Pendant les trois premières années de ma vie à Guangzhou, je pouvais comprendre le cantonais, mais je n'osais pas ouvrir la bouche. C'est après la naissance de mon fils que j'ai été poussée à parler le cantonais avec notre nounou, qui ne comprenait pas le mandarin. Donc, on pourrait dire que j'ai appris le cantonais à cause de mon fils.

Au fur et à mesure de son apprentissage, elle a commencé à aimer cette langue. Selon ses propres mots, « il y a tellement de choses concises et vivantes [en cantonais] qu'on n'arrive pas à exprimer en mandarin ». Après son récit sur sa propre expérience linguistique, je lui ai posé des questions sur la pratique langagière des enfants à l'école où elle travaille (extrait 3.17).

GUO <Mandarin>: Pendant le mouvement pour la défense du cantonais, j'ai entendu dire qu'il y avait eu un reportage...

XIA <M>: [me coupant la parole] Ah, oui, le reportage qui disait que notre école interdit aux enfants de parler cantonais après les cours. Je m'en souviens très bien. Le nom de notre école apparaît noir sur blanc dans le reportage.

GUO<M> : Le reportage disait que si un élève est surpris en train de parler cantonais plus de dix fois après les cours, il sera privé de la mention « très bien » à la fin du semestre. Est-ce que cela correspond à la vérité ?

XIA<M> : Eh, non, je ne pense pas... [pause 0.5 secondes]. Mais il est vrai que beaucoup de nos élèves ne parlent que mandarin aujourd'hui. Nous (les professeurs) leur demandons, enfin, les encourageons à parler mandarin. Peut-être que certains élèves ont mal interprété le sens en pensant qu'il est aussi interdit de parler cantonais à la maison.

D'après Mme Xia, ce reportage repose sur un malentendu : l'école primaire où elle travaille n'a pas « interdit » l'usage des dialectes. Simplement, les professeurs « encouragent » l'usage du mandarin. Cependant, nous avons remarqué dans son discours une hésitation entre les mots « encourager » (“提倡”) et « demander » (“要求”) à propos de la promotion du mandarin dans son école. Il semble que Mme Xia, en tant qu'enseignante, ne sache pas elle-même si l'usage du mandarin doit être appréhendé comme une obligation ou comme une incitation. Le second extrait choisi concerne la thématique du monolinguisme à l'école.

GUO<Mandarin>: En général, en quelle langue les enfants communiquent-ils après les cours aujourd'hui ?

XIA<M> : Essentiellement en mandarin, surtout les enfants les plus jeunes.

GUO<M> : Est-ce qu'ils savent parler cantonais alors ?

XIA<M>: Eh... Oui [ton hésitant]. Mais la plupart ont des problèmes avec la prononciation. L'autre jour, la chorale de notre école participait à une représentation où les enfants devaient chanter des chansons enfantines en cantonais. Ça a été un casse-tête pour les enseignants de musique, parce que les enfants n'arrivaient pas à bien prononcer les paroles en cantonais. En fait, ils ne l'utilisent plus (le cantonais).

GUO<M> : Pourquoi ils ne le parlent plus, à votre avis ?

XIA<M> : Eh, en fait, il y a de plus en plus d'enfants issus de familles immigrées. Vous savez, ce quartier est connu pour la qualité de son éducation. Beaucoup d'immigrés y achètent un logement pour inscrire leurs enfants dans une école de ce quartier. [...] Même les écoles maternelles de ce quartier demandent aux enfants de parler mandarin. Plus le niveau de l'école maternelle est bon, plus les enfants d'immigrés y sont nombreux. Les enfants sont habitués à parler mandarin dès l'école maternelle. [...] Alors, les enfants d'immigrés ont grandi sans apprendre le cantonais à cause de l'environnement linguistique de leurs familles, et les enfants d'ici sont obligés d'opter pour le mandarin quand ils atteignent l'âge d'entrer à l'école, parce que l'environnement est dominé par le mandarin ; s'ils tombent sur un professeur qui ne parle pas cantonais, il est encore plus évident (que les enfants ne parleront plus cantonais).

D'après Mme Xia, la plupart des enfants ne parlent que le mandarin dans la vie quotidienne. Elle a attribué la cause de ce phénomène à deux éléments : le flux d'immigration et l'obligation de parler mandarin dès l'école maternelle. Selon Mme Xia, les enfants d'immigrés qui ont grandi sans avoir acquis la connaissance du cantonais, ont peu à peu assimilé l'habitus linguistique des enfants autochtones. Et les restrictions contre l'usage des dialectes, qui commencent dès l'école maternelle, ne font que contribuer à cette tendance à l'assimilation linguistique.

Le phénomène du monolinguisme est aussi discuté dans un entretien avec une autre enseignante. Mme Wu enseigne les mathématiques dans cette école depuis 25 ans. Originnaire de Dongguan (une ville près de Guangzhou), le cantonais est sa langue maternelle. Selon elle, la situation linguistique de son école a beaucoup changé pendant ces vingt ans : « Auparavant, les enfants parlaient cantonais tout le temps ; aujourd'hui, vous n'entendez plus que le

mandarin », raconte-elle, en soulignant aussi qu'« au début des années 1990, il y avait même des enseignants qui ne parlaient pas mandarin dans les cours ». Je lui demande son opinion sur la cause de ce changement linguistique.

GUO <Cantonais> : Pourquoi la situation a-t-elle tellement changé, d'après vous ?

WU <C> : Je pense que le contrôle des autorités est de plus en plus strict. Aujourd'hui, le mandarin est accolé à toutes sortes d'évaluations. Si l'on constate qu'un enseignant parle cantonais dans ses cours, ce prof peut ne pas être sélectionné comme un « professeur excellent de l'année ». De même, une classe où les enfants ne parlent pas mandarin, ne pourra pas être sélectionnée comme « classe excellente de l'année ».

GUO <C> : C'est-à-dire qu'on ne peut pas parler en dialecte tant qu'on est à l'école ?

WU <C> : Eh, comment dire... Il vaut mieux pas... de ne pas parler [pause de 1.5 secondes]. Mais chaque professeur gère à sa manière l'usage de la langue dans sa classe. Je ne sais pas ce que font les autres, mais moi, je n'interdis jamais l'usage des dialectes après la classe.

Mme WU n'a pas beaucoup mentionné l'influence de l'immigration sur l'usage de la langue. En revanche, elle a souligné la surveillance et le contrôle des autorités sur la promotion du mandarin à l'école, qui, selon elle, s'est de plus en plus renforcée. Les deux exemples d'« évaluation » dont elle parle nous permettent de comprendre plus clairement comment l'usage des dialectes pourrait être déprécié dans toutes sortes d'activités extrascolaires. Mme Wu met aussi en avant le rôle des enseignants dans la mise en pratique de la politique linguistique éducative du gouvernement.

Dans le domaine scolaire, les enseignants constituent les agents de l'aménagement linguistique. Nous voyons ici que l'interprétation des deux enseignants sur la règle du jeu n'est pas la même : alors que Mme Wu ne pense pas que l'interdiction de l'usage de dialectes après le cours soit nécessaire, Mme Xia considère que l'usage de dialectes devrait au moins être découragé, si ce n'était pas interdit.

Est-ce que l'usage de dialectes devrait être considéré comme interdit, découragé ou toléré ? Si une politique linguistique éducative pose des problèmes de compréhension chez les enseignants, est-ce qu'on peut s'attendre à ce qu'elle soit correctement appréhendée chez les élèves ? Nous essayons d'approfondir notre compréhension à travers les entretiens avec des enfants. Les six enfants de notre étude sont nés et ont grandi à Guangzhou. Leur choix linguistique dans la famille et à l'école est synthétisé sous forme de tableau (tableau 1).

Tableau 1- réponses des élèves sur leur pratique linguistique à l'école primaire

	Type de famille	Pratique linguistique à la maison	Pratique linguistique à l'école	Raisons du choix linguistique à l'école
E1	Famille native ¹⁵	Cantonais	Mandarin en cours, mandarin et cantonais après cours	« Je me sens mieux exprimé en cantonais »
E5	Famille native	Mandarin aux parents, mandarin et cantonais aux grands-parents	Toujours en mandarin	« Le prof nous demande de parler mandarin dans les lieux publics »
E10	Famille mixte ¹⁶	Mandarin	Toujours en mandarin	« Je suis <i>sanhao xuesheng</i> (三好学生) »
E12	Famille mixte	Mandarin	Toujours en mandarin	« Le prof nous dit de parler mandarin » ; « Les dialectes sont vulgaires »
E16	Famille immigrée ¹⁷	Mandarin	Toujours en mandarin	« Le prof dit qu'il faut parler mandarin à l'école » ; « Le mandarin est le plus élégant »
E17	Famille immigrée	Mandarin	Toujours en mandarin	« Je n'aime pas le cantonais »

Comme présenté dans le tableau 1, E1 et E5 sont issus d'une famille native dont les deux parents sont nés et ont grandi à Guangzhou. E10 et E12 sont issus d'une famille mixte dont un parent est habitant et natif de Guangzhou. Quant à E16 et E17, ils sont issus d'une famille immigrée où aucun des deux parents n'est né ou a grandi à Guangzhou. À propos de l'usage de la langue dans la famille, quatre d'entre eux (E10, E12, E15 et E16) déclarent parler uniquement le mandarin dans leur famille. Par rapport à la pratique linguistique à l'école, cinq élèves (sauf E1) déclarent parler uniquement mandarin après les cours.

Quand je leur ai demandé la raison de leur choix linguistique à l'école, quatre élèves (E5, E10, E12 et E16) ont mentionné les consignes de leurs professeurs : selon E5, E12 et E16, l'usage des dialectes est interprété soit comme interdit au sein de l'école, soit comme interdit dans les lieux publics, soit comme découragé dans toute la vie quotidienne. La réponse de E10 est la plus étonnante : il croit que parler en dialecte est en contradiction avec les normes du *Sanhao xuesheng*.

GUO <Mandarin> : Tu sais parler quelles langues ?

E10 <M>: Le chinois et l'anglais.

GUO <M>: Tu parles aussi cantonais ?

E10 <M>: Le cantonais n'est pas une langue. C'est un dialecte.

GUO <M>: Bon, est-ce que tu sais parler ce dialecte alors ?

E10 : Non.

GUO : Ah bon ? Mais ta mère dit que tu le parles avec tes grands-parents.

E10 : [silence de 1.5 secondes] Je n'aime pas (parler le cantonais).

GUO : Pourquoi ?

E10 : [réflexion d'une seconde] Je suis *sanhao xuesheng*.

GUO : Hum ? Un *sanhao xuesheng* ne peut pas parler cantonais ?

E10 : Non. Un *sanhao xuesheng* ne parle que des langues civilisées.

¹⁵ Le terme « Famille native » signifie, ici, famille où les parents sont tous originaire de Guangzhou.

¹⁶ « Famille mixte » signifie ici famille dont un parent est originaire de Guangzhou.

¹⁷ « Famille immigrée » signifie famille où les deux parents sont originaires d'une autre ville que Guangzhou.

Pour E10, parler en dialecte n'est pas considéré comme un comportement civilisé et ne répond pas non plus aux normes des *Sanhao xuesheng* (élèves aux trois Mérites). Le système des *Sanhao xuesheng* est un programme élitiste lancé dès les années 1950, qui récompense chaque année un nombre limité d'élèves considérés comme s'étant distingués dans leur comportement moral, leurs performances scolaires et sportives. Les critères sont, dans la plupart des cas, décidés arbitrairement par l'école ou les enseignants. Selon l'appréhension de E10, parler mandarin est considéré comme un mérite ; parler en dialecte, au contraire, n'est pas une conduite de « bon élève ». Ici, nous voyons comment le fait d'associer l'usage des langues à la performance scolaire et à la morale pourrait avoir des conséquences importantes sur l'idéologie linguistique des enfants. Nous verrons plus loin également comment ces critères scolaires pourraient influencer le choix linguistique de l'enfant dans d'autres domaines de la vie.

Influence du domaine scolaire sur le domaine familial

L'analyse de cette partie est basée sur les entretiens ainsi que sur les questionnaires. Dans les questionnaires, nous avons comparé les questions posées en commun aux enfants et à leurs parents sur l'acquisition de la langue maternelle, sur le maintien de la langue maternelle et sur l'usage des langues dans la famille. La grande majorité (81,6 %) des enfants questionnés est née et a grandi à Guangzhou. Seuls 18,33 % des enfants sont nés ailleurs et ont ensuite migré à Guangzhou. Pour les adultes interrogés, cependant, presque la moitié d'entre eux sont nés ailleurs et ont migré à Guangzhou (42,7 %). Pour que les données des deux générations soient comparables, nous avons analysé les réponses aux questions en fonction du lieu de naissance (c'est-à-dire, selon qu'ils sont nés et ont grandi à Guangzhou).

Le résultat, illustré dans les paragraphes suivants (pour les chiffres précis, voir Guo, 2017), révèle un déclin dans la transmission intergénérationnelle de la langue maternelle, accompagné par une tendance à l'assimilation linguistique du mandarin. Ce déclin est encore plus évident pour d'autres dialectes que pour le cantonais.

Parmi la population qui est née et a grandi à Guangzhou :

84,1 % des adultes interrogés contre 52,0 % des enfants considèrent le cantonais comme leur langue maternelle (44,9 % des enfants natifs considère le mandarin comme leur langue maternelle) ; 72,7 % des adultes, contre 29,6 % des enfants, se sentent encore plus à l'aise avec cette langue aujourd'hui (68,4 % des enfants natifs disent qu'ils se sentent plus à l'aise avec le mandarin). Quant à l'usage des langues dans la famille, si 84,1 % des adultes natifs communiquent avec leurs parents toujours en cantonais, seuls 41,8 % des enfants natifs déclarent le faire (39,8 % des enfants déclarent qu'ils ne parlent que le mandarin avec leurs parents).

Par ailleurs, les parents natifs montrent un attachement sentimental plus fort que leurs enfants pour le cantonais : 79,5 % des adultes, contre 47 % des enfants, disent qu'ils sont d'accord ou fortement d'accord avec la proposition « J'adore le cantonais » ; 86,3 % des adultes, contre 59,1 % des enfants trouvent que le cantonais leur procure un sentiment de familiarité. Face à la question « Lequel trouvez-vous le plus joli à l'oreille : le mandarin ou le cantonais ? », les parents qui choisissent le cantonais (36,4 %) sont plus nombreux que ceux qui choisissent le mandarin (13,6%), alors que les enfants qui préfèrent le mandarin (32,7 %) sont plus nombreux que ceux qui préfèrent le cantonais (20,4 %).

Parmi la population qui est née ailleurs et a ensuite émigré à Guangzhou :

Le déclin de la transmission de la langue d'origine est plus important : 42,4 % des adultes ont appris le dialecte de leur région natale comme langue maternelle, dont 10,2 % se sentent

encore plus à l'aise avec cette langue aujourd'hui. Par contraste, seuls 18,2 % des enfants immigrés ont appris leur dialecte d'origine comme langue maternelle (72,7 % qui ont appris le mandarin comme langue maternelle). 13,6 % des enfants se sentent plus à l'aise avec leur dialecte d'origine aujourd'hui. Concernant l'usage des langues dans la famille, presque une moitié des adultes (45,8 %) déclare utiliser leur dialecte d'origine avec leurs parents, alors que moins de seuls 9,1 % des enfants disent l'utiliser. La majorité des enfants non natifs (72,7 %) disent qu'ils ne parlent qu'en mandarin avec leurs parents.

Interrogé sur leurs attitudes linguistiques pour le cantonais, la plupart des enfants immigrés montrent une désaffection. Cela est en vif contraste avec leurs parents dont la plupart montre un sentiment affectif ou de familiarité envers la langue de la ville.

Nous avons interviewé l'enfant et un parent dans chacun des six familles. Concernant les profils des six familles, F1 et F5 sont les « familles natives » dont le père et la mère sont tous nés et ont grandi à Guangzhou, F10 et F12 sont les « familles mixtes » dont un parent est un habitant natif et l'autre est habitant immigré. F16 et F17 sont deux « familles immigrées » où les parents sont tous originaires d'ailleurs et ont emménagé à Guangzhou à l'âge adolescent ou adulte. Tous les enfants interviewés sont nés et ont grandi à Guangzhou. Leur profil linguistique et leur choix linguistique dans la communication avec d'autres membres de la famille sont synthétisés dans tableau 2.

Tableau 2-Pratique linguistique déclarée par les parents et les enfants des familles natives

Famille	Membre de famille	Bagage linguistique	Langue acquise en premier	Langue la mieux maîtrisée	Langue principale pratiquée avec les membres de la famille
F1 (natif)	P*1	C* et M*	C	C	C à tous les membres de la famille
	E*1	C et M	C	C	C à tous les membres de la famille
F5 (natif)	P5,	C et M	C	C	C à l'époux et aux parents, C et M à l'enfant
	E5,	C et M	C	M	M aux parents, C et M aux grands-parents
F10 (mixe)	P10	C et M	C	C et M	C aux parents, M et C à l'époux et à l'enfant
	E10	M	M	M	M à tous les membres de la famille
F12 (mixe)	P12	C, M et Hunanhua	Hunanhua	C et M	Hunanhua aux parents, M à l'époux et à l'enfant
	E12	C et M	M	M	M à tous les membres de la famille
F16 (immigré)	P16	C et M	M	M	M à tous les membres de la famille
	E16	M	M	M	M à tous les membres familiaux
F17 (immigré)	P17	C, M et Hubei hua	Hubeihua	Hubeihua	Hubeihua aux parents et à l'épouse, M à l'enfant
	E17	M	M	M	M à tous les membres familiaux

N.B. pour *: E signifie enfant, P signifie parent, C signifie cantonais et M signifie mandarin

Comme présenté dans le tableau, cinq enfants (E5, E10, E12, E16, E17) sur six utilisent le mandarin le plus souvent dans le domaine familial. À travers les entretiens, nous avons remarqué que l'environnement scolaire jouait un rôle important dans l'usage de langue au sein de la famille. Parmi les six familles interviewées, les parents de trois d'entre elles (F5, F10 et F12) déclarent avoir remarqué un phénomène de conversion linguistique chez leur enfant après la scolarisation.

P5 est mère d'une famille native. Selon sa description, elle parle toujours en cantonais avec sa famille. Sa fille, E5, parlait aussi en cantonais dans la famille. Mais l'enfant a tendance à parler de moins en moins le cantonais depuis qu'elle est entrée à l'école primaire. Un extrait des entretiens avec P5 et sa fille E5 est rapporté ci-dessous :

GUO <C>: Pourquoi y a-t-il eu un tel changement (dans l'usage des langues chez votre fille) d'après vous ?

P5 : Peut-être (c'est parce que) elle parle mandarin plus souvent à l'école.

GUO : Et vous ? Vous parlez dans quelle langue à votre fille aujourd'hui ?

P5 : Eh, pour m'adapter à elle, je lui parle souvent en mandarin, moi aussi. Mais elle me comprend totalement quand je lui parle cantonais.

GUO : Alors, elle parle quelle langue avec ses grands-parents ?

P5 : Elle parle encore cantonais avec les grands-parents... de temps en temps. Mes parents ne comprennent pas bien en mandarin.

GUO : Est-ce que vous est-ce que vous craignez qu'elle oublie le cantonais un jour ?

P5 : Ah, non. C'est sa langue maternelle, après tout. Maintenant c'est l'école qui lui demande parler mandarin. Mais elle reparlera le cantonais un jour lorsqu'elle aura grandi.

Malgré les propos de sa mère, E5 considère qu'il vaut mieux parler mandarin dans le contexte public :

GUO <M> : Tu sais parler quelle langue ?

E5 : Le mandarin et le cantonais.

GUO : Comment tu trouves ton niveau du mandarin ?

E5 : Je le trouve très bien, moi. C'est le (mandarin) standard.

GUO : Et ton niveau de cantonais, comment tu le trouves ?

E5 : Euh... comme ci comme ça.

GUO : Ça te plait, le cantonais ?

E5 : Oui, c'est ma langue maternelle. Je le parle encore avec mes grands-parents. C'est juste... c'est juste que... mon cantonais est moins bon qu'avant.

GUO : Parce que tu as moins d'occasions de le parler ?

E5 : Oui. La maitresse nous dit qu'il faut toujours parler mandarin dans les lieux publics.

GUO : Ah ? Pas seulement à l'école ?

E5 : Non, il vaut mieux l'utiliser dans tous les lieux publics

Selon la mère P5, sa fille, ayant appris le cantonais comme L1, ne parle le cantonais que de temps en temps avec les grands-parents aujourd'hui. Mais la mère ne croit pas que sa fille va oublier le cantonais dans l'avenir, en reposant sur une simple logique que la langue maternelle est quelque chose d'acquis et inoubliable, comme on apprend à faire du vélo et à nager. Cependant, cette croyance linguistique ne correspond pas à ce que raconte sa fille (E5), qui considère que son niveau de cantonais est en dégradation suite à un manque de pratique. E5 ne fait que suivre l'instruction de son professeur – parler mandarin autant que possible dans tous les lieux publics. Le manque de pratique dans les domaines publics entraîne une régression de compétence en général, ce qui amène P5 à l'utiliser de moins en moins dans la vie quotidienne, même dans le cercle familial.

Les retombées scolaires se manifestent sous une forme plus explicite pour la famille F10. P10 est une mère cantonophone dans une famille mixte. Son mari vient de la province du Shandong, et, selon P10, il sait parler un peu le cantonais. P10 parle un mélange des deux langues – parfois en cantonais et parfois en mandarin –, à son époux comme à son fils. Mais d'après elle, la pratique langagière de son fils est passée du bilinguisme au monolinguisme

après son entrée à l'école primaire. Cependant, la mère insiste sur le fait que son fils n'a pas oublié le cantonais et qu'il ne l'oubliera jamais, car « il l'utilise encore avec ses grands-parents » et « ce n'est pas possible pour quelqu'un d'oublier sa langue maternelle ». Pourtant, comme nous avons constaté dans l'entretien avec son fils E10 (voir plus haut), non seulement il essaie de cacher le fait qu'il parle encore occasionnellement le cantonais, mais il manifeste un sentiment de mépris envers cette langue avec laquelle il a pourtant été familiarisé dans l'enfance. Comme discuté plus haut, ses représentations linguistiques sont étroitement liées à la violence symbolique subie à l'école.

F17 est une famille immigrée. Le père, P17, originaire de Hubei, est venu s'installer à Guangzhou avec sa famille il y a six ans. À notre grande surprise, P17 parle assez couramment le cantonais. Comment un adulte parvient-il à acquérir une nouvelle langue au bout de six ans dans une ville qui n'est pourtant pas sa ville natale ? Selon P17, cela est dû à l'environnement à son travail et aussi à son propre intérêt envers le cantonais.

GUO : Comment êtes-vous parvenu à apprendre le cantonais ? Vous n'êtes à Guangzhou que depuis 6 ans.

P17 : Je travaille dans une entreprise de construction. Beaucoup de mes collègues sont cantonophones. D'ailleurs, j'ai toujours eu envie d'apprendre le cantonais, c'est quelque chose qui me fascine depuis l'enfance. Alors, je profite de mon travail pour apprendre à parler (le cantonais).

GUO : Pourquoi voulez-vous apprendre le cantonais depuis l'enfance ?

P17 : C'est à cause des films hongkongais, je pense. Les films de Zhou Xingchi m'ont accompagné dans mon adolescence. À cette époque-là, le cantonais est une langue qui fait rêver. Tout le monde dans mon district veut l'apprendre.

[...]

GUO : Et votre fils, il parle aussi le cantonais ?

P17 : Lui ? Eh, Non. Il ne parle que le mandarin. Il n'y a pas les conditions pour apprendre les dialectes. À l'école, tout est en mandarin.

GUO : Vous parlez quelle langue dans la famille ?

P17 : Avec ma femme, c'est en hubeihua. Avec notre fils, c'est toujours en mandarin.

GUO : Pourquoi vous n'apprenez pas l'hubeihua à ton fils ?

P17 : Ben, parce que c'est un patois¹⁸. En plus, ça sert à rien. Qu'est-ce qu'il peut faire avec l'hubeihua à Guangzhou ?

GUO : Est-ce que le cantonais est aussi un patois, d'après vous ?

P17 : Eh, pour moi, c'est un dialecte... Ben, un dialecte respectable. Mais de toute façon, le dialecte n'est pas utile pour les études. En plus, l'enfant a déjà trop de choses à apprendre à l'école...

Ici, nous voyons que l'idéologie linguistique de P17 est fortement pragmatique : bien qu'il parle toujours dans son dialecte d'origine avec sa femme, il ne le parle jamais avec son enfant, parce qu'il ne voit pas l'intérêt de lui apprendre un « patois » qui « ne servirait pas à grand-chose dans la vie ». De même, bien qu'il soit motivé pour apprendre le cantonais, il n'encourage pas son fils à apprendre cette langue, parce que les dialectes ne sont pas censés être utiles pour les études. Encore une fois, le besoin scolaire et socioéconomique joue un rôle déterminant dans la transmission linguistique intergénérationnelle.

¹⁸ (tu hua 土话)

Mis en perspective avec de nombreux travaux effectués ces vingt dernières années sur les transmissions familiales des langues dans le monde entier (par ex. Deprez, 1999 ; Moore, 2006 ; Adelilah-Bauer, 2008 ; Schwartz, 2010), il n'est pas difficile de conclure que le processus de socialisation de l'enfant est un processus d'apprentissage contextualisé, pendant lequel l'usage fréquent de la L1 dans divers domaines sociaux favorise le maintien de cette langue chez l'enfant, tandis que son usage restrictif favorise la substitution linguistique par la langue dominante.

Conclusion

À travers notre analyse, nous avons constaté la présence d'une violence symbolique (Bourdieu, 1982) dans la politique linguistique officielle de la Chine. Cette violence est implicite : déguisée sous l'affichage du respect de la diversité linguistique dans les discours politiques, elle s'effectue à travers les nombreuses restrictions explicites ou sous-entendues contre l'usage des dialectes dans le domaine public. Cette violence est omniprésente : le fait d'intégrer la promotion du mandarin dans l'éducation morale des élèves, d'en faire un des enjeux de la qualification ou de la promotion des enseignants ainsi que de l'évaluation des écoles, a pour effet d'inculquer aux citoyens une représentation non légitime des dialectes, ce qui peut entraîner une sorte de culpabilité chez les enfants s'ils veulent parler leur langue maternelle.

La mise en œuvre de la politique linguistique officielle dans le domaine scolaire peut être un processus arbitraire. Dans le cas de notre étude, les deux enseignantes ne savent pas elles-mêmes si l'usage du mandarin devrait être considéré comme une obligation ou une recommandation en milieu scolaire. Cependant, à travers leurs paroles, nous savons que l'usage des dialectes est en effet fortement déprécié, si ce n'est pas interdit, dans toutes les activités scolaires et extrascolaires dans l'école où elles travaillent. Cette violence symbolique a fortement influencé l'idéologie linguistique des enfants ainsi que leur choix linguistique dans d'autres domaines sociaux.

Les deux domaines étudiés dans nos enquêtes de terrain – la famille et l'école –, sont en relation d'interdépendance. Parmi les 120 élèves et 103 parents ayant participé au sondage, le résultat montre un déclin dans la transmission de la langue maternelle entre les générations, accompagné par une tendance à l'assimilation linguistique du mandarin. À travers des entretiens, nous comprenons que ce déclin est étroitement lié au domaine scolaire : puisque la maîtrise du mandarin est imposée par le système scolaire, le désir d'intégration ou de distinction sociale amène certains enfants et des parents à adopter des stratégies conscientes ou inconscientes en faveur de l'assimilation linguistique par le mandarin. Même si les parents socialisent leurs enfants dans leur langue maternelle, ces derniers la délaisseront ou négligeront de l'utiliser, si les autres instances de socialisation que la famille ne la valorisent pas ou ne véhiculent pas des représentations et des attitudes positives à l'égard de cette langue.

Bibliographie

- ABDELILAH-BAUER Barbara, 2008, *Le défi des enfants bilingues. Grandir et vivre en parlant plusieurs langues* (3ème édition), La Découverte, Paris.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- CHEN Ping, 1999, *Modern Chinese-History and sociolinguistics*, Cambridge University Press, Cambridge.

- DEPREZ Christine, 1999, « Le jeu des langues dans les familles bilingues d'origine étrangère », *Estudios de Sociolingüística*, n°1, pp. 59-74.
- FISHMAN Joshua Aaron, 1964, « Language maintenance and language shift as a field of inquiry », *Linguistics*, n°9, pp. 32-70.
- GUESPIN Louis, MARCELLESI Jean-Baptiste, 1986, « Pour la glottopolitique », *Langages*, n° 21, pp. 5-34.
- GUO Yufei, 2017, *Politique linguistique intérieure de la Chine : entre unité et diversité. Le débat autour du cantonais au début du 21^{ème} siècle.*, thèse de doctorat, sous la direction de Joël Bellassen, Inalco, Paris.
- LOUBIER Christiane, 2002, « L'Aménagement linguistique. Fondements de l'aménagement linguistique », document téléchargé sur <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs48262>, consulté le 16/10/2017.
- MOORE, Danièle, 2006, *Plurilinguismes et école*, Éditions Didier, Collection LAL, Paris.
- RAMSEY S. Robert, 1987, *The languages of China*, Princeton University Press, Princeton.
- SPOLSKY Bernard, 2014, *Language policy*, Cambridge University Press, Cambridge.
- SCHWARTZ Mila, 2010, « Family language policy: Core issues of an emerging field », *Applied Linguistics Review*, n°1, pp.171-192.

Textes officiels

- Bureau de l'éducation du Zhejiang & Commission linguistique local du Zhejiang (2009). « Publication de la Méthode de la sélection des écoles pilotes linguistique de la province du Zhejiang (amendée) 浙江省语言文字工作委员会关于公布《浙江省语言文字规范化示范校评定标准 (修订稿) 的通知 »
- Bureau de l'éducation du Hunan & Commission linguistique local du Hunan (2013) « Directives sur la continuation des campagne de la sélection des écoles pilotes linguistiques à l'échelle provinciale et municipale 关于在全省各级各类学校中继续开展语言文字规范化示范校创建活动的意见 »
- Constitution de la République populaire de Chine (1982)
- Loi sur la langue et l'écriture communes nationale (2000)
- Loi sur l'autonomie des régions ethniques (1984)
- Ministère de l'éducation & Commission linguistique national. (2004). « Directives sur le lancement de la campagne sur la sélection des écoles pilotes en matière de l'usage de langue standard et des caractères normalisés 关于开展语言文字规范化示范校创建活动的意见 »
- Ministère de l'éducation (2004) « Règlements des comportements des écoliers (amendement) 小学生日常行为规范 (修订) »
- Ministère de l'éducation (2004) « Règlements des comportements des collégiens et des lycéens 中学生日常行为规范 (修订) »

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Michael Abecassis, Salih Akin, Nathalie Auger, Michelle Auzanneau, Sophie Babault, Annette Boudreau, Véronique Castellotti, Jean-François De Pietro, Marc Debono, Régine Delamotte, Robert Fournier, François Gaudin, Silvia Lucchini, Céline Peigné, Jean-Louis Rougé, Claire Saillard, Valérie Spaeth, Laurence Vignes, Sylvie Wharton.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425